

La Cour suprême rétablit la vérité des urnes, selon Clément HOUNKPE

N° 496 DU 12 FÉVRIER 2026

L'Emblème du jour
JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ
Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : leblemedujour@gmail.com - Tél : +229 0195534395

PROCESSUS ÉLECTORAL

Le Sénégal à l'école du modèle béninois

PAGE 05

ASSEMBLÉE NATIONALE

PAGE 03

La 10^e législature se dote de ses organes de gestion



AUDIENCE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

PAGE 08



La Haute Direction Politique de l'UP-R félicite le PAN DJOGBÉNOU

DÉSIGNATION ET INSTALLATION DES MAIRES AU BÉNIN

PAGE 09

Plus que trois jours pour les préfets afin de boucler le processus

ELONA HOUSE
SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE
Le cadre idéal pour vos événements inoubliables !

0198904640 / 0144904640

Les résidences
FENOU
APPARTEMENTS - CHAMBRES MEUBLÉS
Confort et luxe s'allient pour vous offrir un séjour incroyable.

EMERIC Production

PRÉSIDENTIELLE DE 2026

Paul Houkپè reçoit Fred Houenou : les lignes bougent à l'approche du scrutin

À l'approche de l'élection présidentielle du 12 avril 2026, les consultations politiques s'intensifient sur l'échiquier national. Ce mercredi 11 février 2026, le siège national de la Force cauris pour un Bénin émergent (FCBE) a servi de cadre à une rencontre stratégique entre Paul Houkپè, candidat déclaré à la magistrature suprême, et Fred Houenou, président du Mouvement pour la République et la Citoyenneté (MRC).

Cette audience s'inscrit dans une série d'échanges engagés par Paul Houkپè, également secrétaire exécutif national de la FCBE, dans la perspective de la présidentielle. Après avoir récemment reçu Bertrand Koovi, le leader cauris poursuit ainsi sa dynamique d'ouverture et de dialogue avec d'autres figures de la scène politique nationale. Les discussions avec Fred Houenou ont essentiellement porté sur les enjeux du scrutin présidentiel à venir, le contexte politique actuel et les perspectives de collaboration.

Pour cette échéance électorale majeure, Paul Houkپè est candidat en duo avec Rock Houwanou comme colistier. De son côté, Fred Houenou avait manifesté son ambition présidentielle lors des primaires du Bloc Républicain. Toutefois, le choix final du parti s'est porté sur le ministre d'Etat chargé

de l'Économie et des Finances, Romain Wadagni, candidat aux côtés de la vice-présidente Mariam Talata, sous la direction politique du ministre d'Etat Abdoulaye Bio Tchané.

À moins de deux mois du scrutin, les états-majors politiques redoublent d'initiatives, multipliant rencontres, concertations et repositionnements stratégiques. Dans un contexte électoral marqué par une forte compétition, chaque camp affine ses alliances et ses messages afin de rallier un maximum d'électeurs.

Après les élections communales et législatives couplées du 11 janvier dernier, le processus électoral entre désormais dans une phase décisive. La campagne officielle pour la présidentielle est attendue à partir du 1er mars 2026, pour un scrutin fixé au 12 avril 2026. Déjà, plusieurs candidats ont procédé au dépôt de leurs dossiers auprès de la Commission électorale nationale autonome (CENA).

La tension monte progressivement dans l'opinion publique, et les Béninois suivent avec attention les manœuvres politiques qui dessineront le visage du prochain duo présidentiel appelé à diriger le pays.

Youssouf AVOCEGAMOU



MEDIAS AU BENIN

Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'Emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel "www.lemblemedujour.com"

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'Emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lemblemedujour.bj, faites comme chez vous.

www.lemblemedujour.bj
www.lemblemedujour.com



PORTO-NOVO (République du Bénin)

EMAIL : lemblemedujour@gmail.com
TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40

PRODUCTION

ETS EMERIC PRODUCTION
(RCCM RB/PNO/09A848)

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Eméric Joel ALLAGBE
+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Fernandez Cyrus Benicio SOWANOU
+229 01 97 74 01 02

RÉDACTION

Emeric Joël ALLAGBE (Journaliste)
Fernandez Cyrus SOWANOU (Journaliste)
James Meryl ALLAGBE (Journaliste)
Marie Estelle AKANNI (Journaliste)
Aimé HOUENOUE (Journaliste)
Godfrey MISSAHOGBE (Journaliste)
Youssouf Michel AVOCEGAMOU (Journaliste)

MONTAGE ET GRAPHISME

Mayass M. NOUMON
+229 01 96 13 84 84

ASSEMBLÉE NATIONALE

La 10^e législature se dote de ses organes de gestion

Réunis au Palais des Gouverneurs, les députés de la 10e législature ont franchi une étape décisive dans la mise en place de la nouvelle Assemblée nationale. Sous la présidence de Joseph Fifamin DJOGBÉNOU, les représentants du peuple ont procédé à l'installation des organes dirigeants à travers la constitution des groupes parlementaires et l'élection des bureaux des commissions permanentes.

Cette séance solennelle s'inscrit dans le cadre de la première session extraordinaire de l'année 2026, convoquée à la demande de 88 députés, conformément à l'article 88 de la Constitution et à l'article 5 du Règlement intérieur de l'Assemblée nationale. Elle fait suite à l'installation officielle de la 10e législature intervenue le dimanche 08 février 2026.

Quorum atteint, session ouverte

À l'ouverture des travaux, 96 députés ont répondu présents. Le quorum étant largement atteint, le Président de l'Assemblée nationale a déclaré ouverte la session, ouvrant ainsi la voie à l'organisation interne de l'institution parlementaire.

Deux groupes parlementaires officiellement constitués

Les travaux ont démarré par la lecture des déclarations de constitution des groupes parlementaires.

Le groupe parlementaire Union Progressiste le Renouveau (UP le Renouveau) a été officiellement constitué à la suite de la déclaration lue par son président, l'honorable Aké Natondé. Le bureau est composé comme suit :

1er vice-président : N'Ouémou Domitien

2e vice-président : Luc Sétondji Atrokpo

3e vice-présidente : Claudine Afiavi Prudencio

1er rapporteur : Joël Godonou

2e rapporteur : Yacoubou Orou Sé Guéné

Dans la foulée, l'honorable Assan Seibou a procédé à la lecture de la déclaration de constitution du groupe parlementaire Bloc Républicain (BR), qu'il préside. Le bureau de ce groupe se présente comme suit :

Vice-président : Hervé HEHOMEY

1er rapporteur : Sofiath Schanou

2e rapporteur : Michel Sodjinou

Secrétaire : Abdoulaye Gounou

Cinq commissions permanentes installées

Après la mise en place des groupes parlementaires, le Président Joseph Fifamin DJOGBÉNOU a engagé le processus de répartition des députés au sein des cinq commissions permanentes, en collaboration avec les présidents de groupes parlementaires, avant l'élection des membres des bureaux de chaque commission.

Commission des lois, de l'administration et des droits de l'homme (C1)

Président : Orden Alladatin

Vice-président : Casimir Sossou

1er rapporteur : Alice Dadegbon

2e rapporteur : Zacharie Mohamed Adam

Secrétaire : Denise Hounmenou

Commission des finances et des échanges (C2)

Président : Gérard Gbenonchi

Vice-président : Pierre Henry Poisson

1er rapporteur : Bio Sarako Tamou

2e rapporteur : Alimatou Badarou

Secrétaire : Christophe Ayissi

Commission du plan, de l'équipement et de

la production (C3)

Président : Joseph Anani

Vice-présidente : Gladys Eudoxie Adjoua Tossou

1er rapporteur : Irène Adam

2e rapporteur : Pauline Aikpando

Secrétaire : Mathias Kouwanou

Commission de l'éducation, de la culture, de l'emploi et des affaires sociales (C4)

Présidente : Eléonore Yayi

Vice-président : Victor Hounsa

1er rapporteur : Armand Ganse

2e rapporteure : Armelle Akpassonou

Secrétaire : Jeanne Tchanati

Commission des relations extérieures, de la coopération au développement, de la défense et de la sécurité (C5)

Président : Augustin Ahouanvoebla

Vice-président : Constant Nahum

1er rapporteur : Abasse Olossoumara

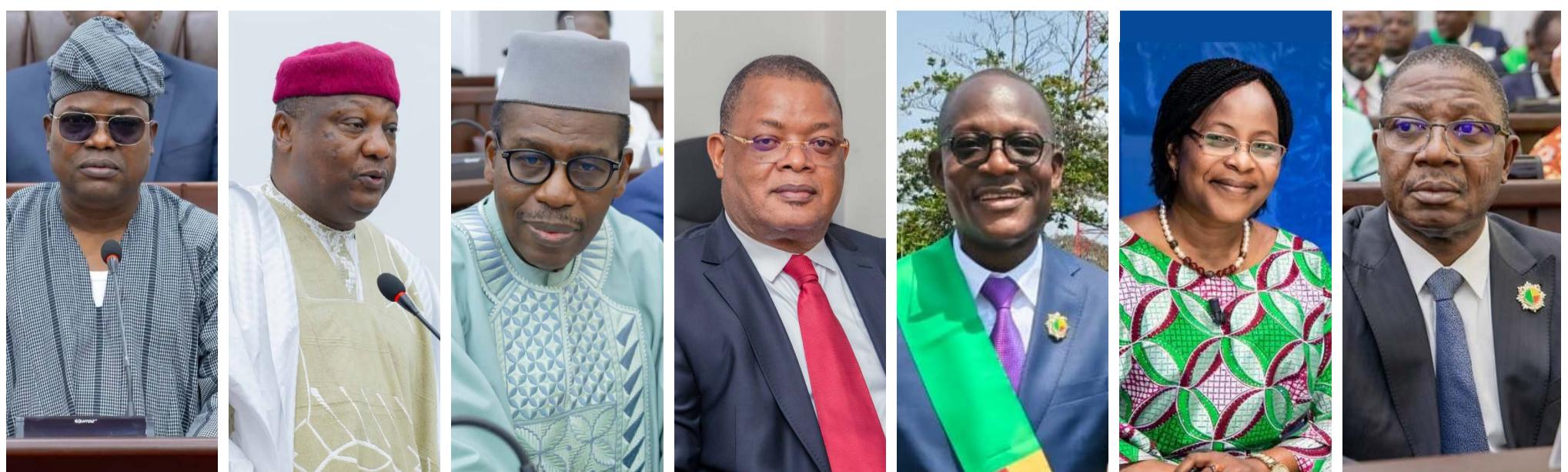
2e rapporteure : Alidjanatou Saliou

Secrétaire : Malick Saré Mora Sanni

Une Assemblée désormais pleinement opérationnelle

Avec l'installation de ses groupes parlementaires et de ses commissions permanentes, la 10e législature de l'Assemblée nationale dispose désormais de tous les organes nécessaires à son bon fonctionnement, ouvrant ainsi la voie à l'examen des dossiers législatifs et au contrôle de l'action gouvernementale.

Emeric Joël ALLAGBE





ELONA HOUSE

SALLES DE FÊTES ET DE CONFÉRENCES

À la recherche d'un lieu d'exception pour votre prochain événement ?
Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel ou
simple moment en famille... notre espace vous ouvre ses portes pour
toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.

- ASSISTANCE TECHNIQUE PRO
- SALLES CLIMATISÉES
- GRANDE CAPACITÉ MODULABLE
- GROUPE ELECTROGÈNE



Djassine Houinvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

PROCESSUS ÉLECTORAL

Le Sénégal à l'école du modèle béninois

Le Bénin confirme son statut de référence en matière d'organisation électorale sur le continent africain. Depuis ce mercredi 11 février 2026, la Commission électorale nationale autonome (Céna) accueille une délégation de haut niveau de la Direction générale des élections (DGE) du Sénégal dans le cadre d'une visite de travail axée sur le partage d'expériences et le renforcement des systèmes électoraux.

Conduite par le Directeur général des élections du Sénégal, Biram Séne, la délégation a été officiellement reçue au siège de la Céna par son président, Sacca Lafia.

Cette rencontre a débuté par un entretien en tête-à-tête entre les deux responsables, avant de se poursuivre par une séance de travail élargie réunissant les membres du Conseil électoral ainsi que les équipes techniques de la Direction générale des élections du Bénin.

Dans son allocution de bienvenue, le président de la Céna a rappelé que cette

mission s'inscrit dans la continuité d'une coopération déjà engagée entre les deux pays. Il y a environ un an, une délégation béninoise s'était rendue à Dakar pour s'inspirer du modèle sénégalais.

Une expérience dont les enseignements, selon Sacca Lafia, ont largement contribué à la réussite des premières élections couplées organisées au Bénin.

Aujourd'hui, la dynamique s'inverse. Les responsables sénégalais souhaitent à leur tour s'imprégner des spécificités du dispositif béninois, notamment en ce qui concerne l'organisation technique des scrutins, la structuration et le financement des partis politiques, ainsi que les mécanismes favorisant des élections apaisées. « Le Bénin présente des particularités intéressantes qui suscitent l'intérêt de nos collègues sénégalais, notamment notre capacité à organiser des élections dans un climat de calme et de sérénité », a souligné le président de la Céna.

Les travaux portent principalement sur

le cadre institutionnel béninois, caractérisé par la coexistence de deux organes distincts en charge du processus électoral : la Direction générale des élections et le Conseil électoral. Une architecture institutionnelle qui contraste avec le modèle sénégalais, où la DGE concentre l'ensemble des responsabilités électORALES.

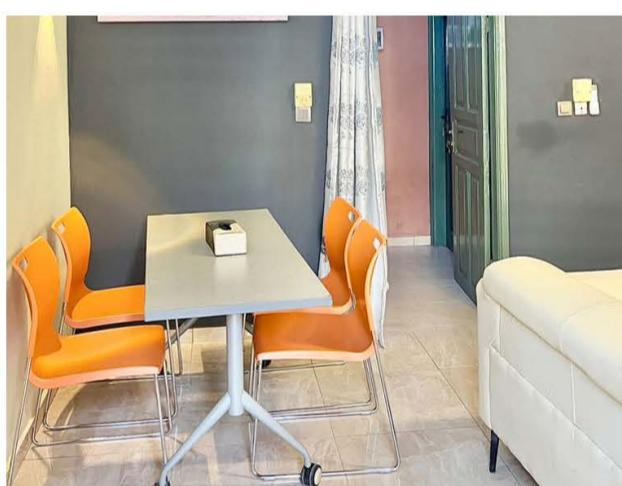
Au-delà des échanges techniques à Cotonou, la délégation sénégalaise prévoit également une visite à Ouidah au terme de son séjour, mêlant dimension institutionnelle et découverte culturelle.

À l'issue de cette mission, les deux parties entendent capitaliser sur les enseignements tirés afin de consolider leurs dispositifs électoraux respectifs. Cette initiative illustre la vitalité de la coopération sud-sud et la volonté commune des institutions électorales africaines d'œuvrer pour des processus électoraux crédibles, transparents et pacifiques.

Emeric Joël ALLAGBE



Les résidences **FENOU**



Loin de chez vous, retrouvez la chaleur d'un foyer : chambres privées et cuisine conviviale pour partager des repas faits maison, rire et préparer vos aventures du lendemain. L'expérience idéale pour profiter à votre rythme !

CARACTÉRISTIQUES

- ✓ Luxe et confort
- ✓ Décor authentique
- ✓ Prix abordable
- ✓ Emplacement stratégique



Djassin Houinvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

LOISIRS, FÊTES ET DÉTENTE À PORTO-NOVO

L'ESPACE FIFAMÈ, VOTRE NOUVEL AIR DE FÊTE À ELONA HOUSE !

Pour toutes vos soirées en plein air, anniversaires, chill soirées et autres événements conviviaux, le promoteur de la salle ELONA HOUSE à Porto-Novo lance un nouveau concept : l'espace FIFAMÈ. Un cadre idéal, désormais ouvert à toute la population de Porto-Novo et des environs.

Porto-Novo se dote d'un nouvel espace de loisirs qui promet de marquer les esprits : l'espace FIFAMÈ, récemment mis à disposition par le promoteur de la salle ELONA HOUSE, bien connue pour accueillir des événements prestigieux dans la capitale.

Situé dans un environnement agréable et facilement accessible, FIFAMÈ offre un cadre spacieux, sécurisé et bien aménagé, parfait pour organiser des soirées en plein air, anniversaires, chill soirées, retrouvailles entre amis, petits concerts, afterworks et bien plus encore. Avec une atmosphère détendue et une ambiance chaleureuse, l'espace s'adapte aussi bien aux rassemblements festifs qu'aux moments de détente en famille ou entre collègues.

Que vous soyez un particulier, une association ou une entreprise, FIFAMÈ est l'endroit rêvé pour sublimer vos instants de convivialité à Porto-Novo.

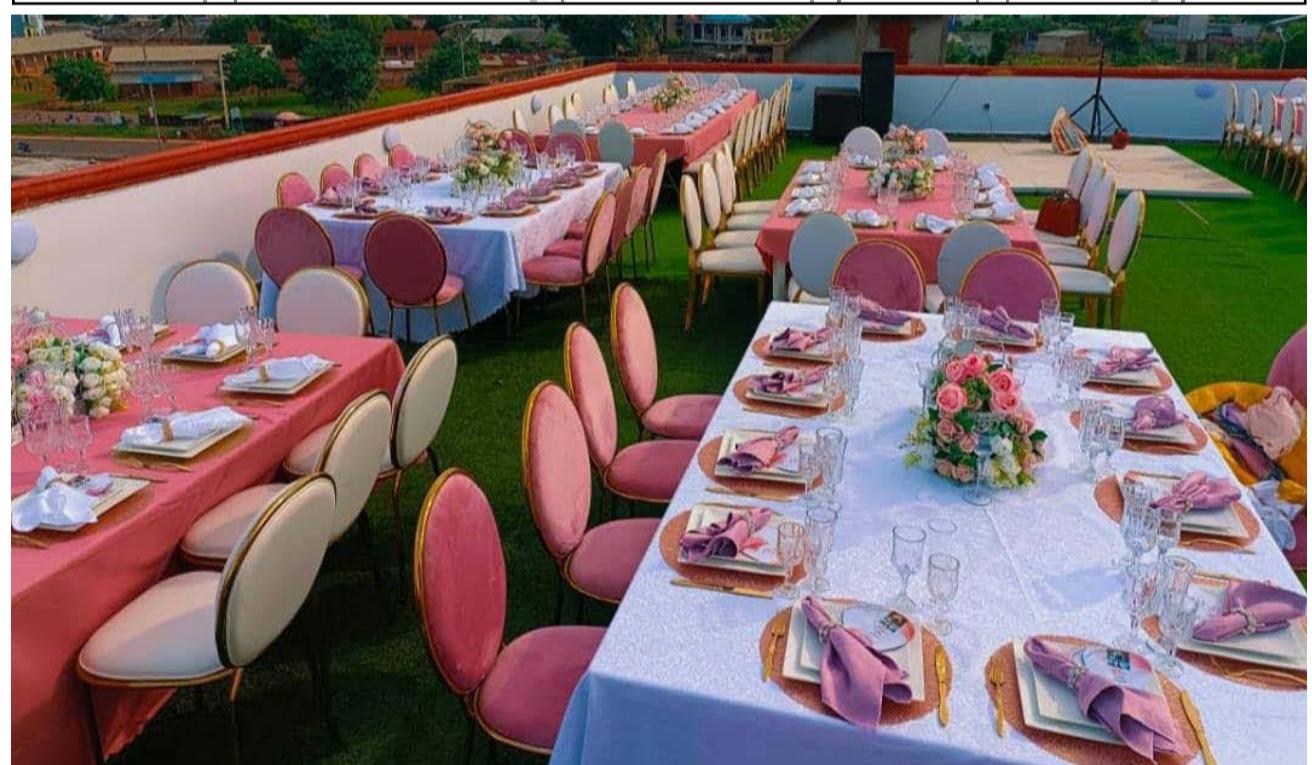
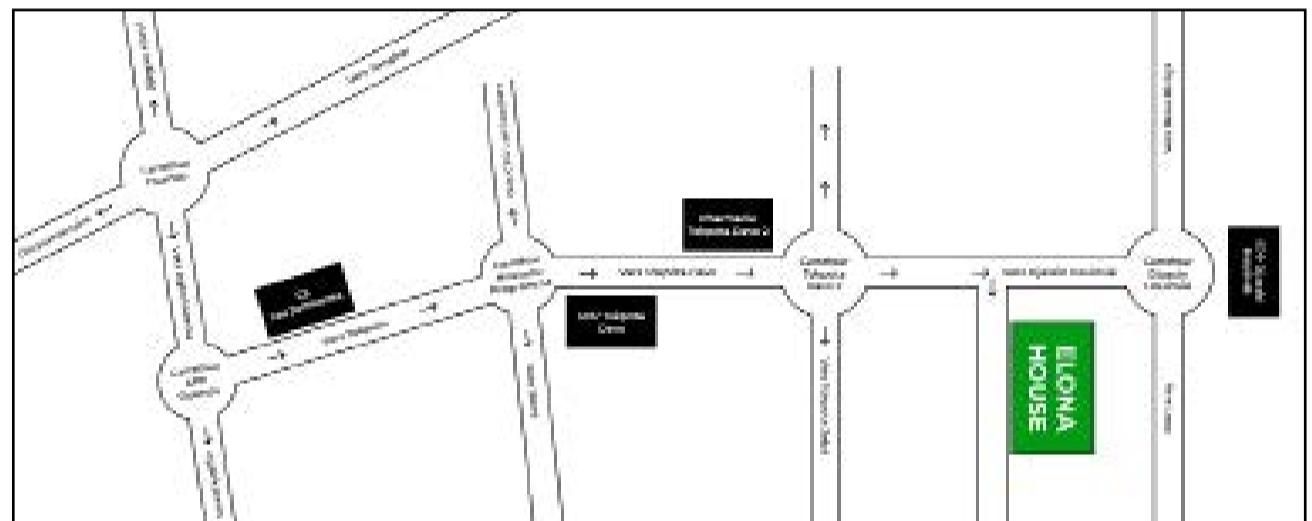
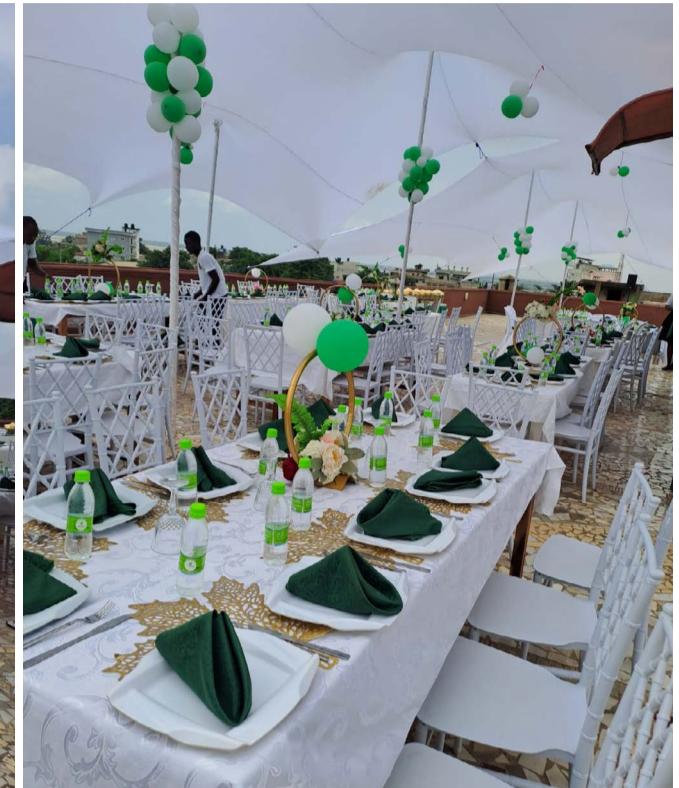
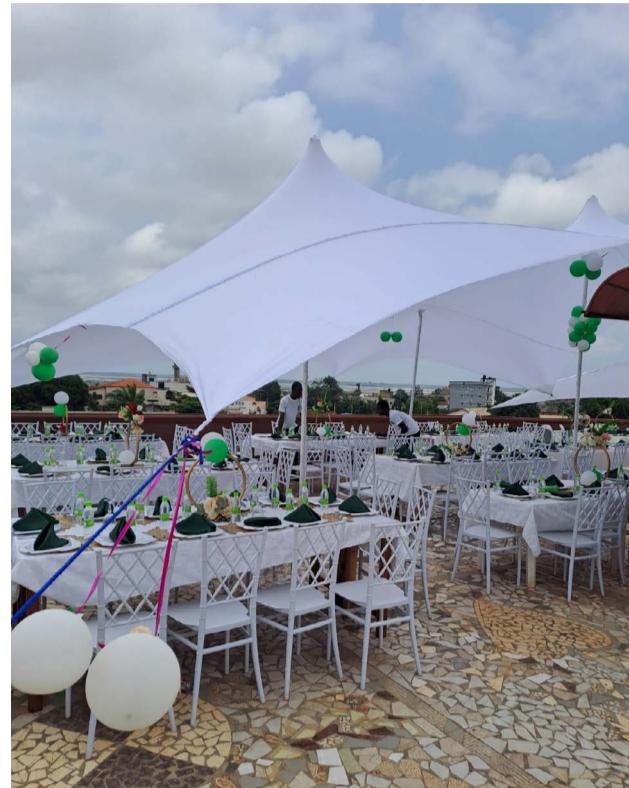
Réservez dès maintenant et offrez-vous l'expérience FIFAMÈ !

- Localisation : Salle ELONA HOUSE, Porto-Novo

- Contacts: 0144904640 / 0198904640

- Disponibilité : Tous les jours sur réservation

James Méryl ALLAGBE



AUDIENCE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE**La Haute Direction Politique de l'UP-R félicite le PAN DJOGBÉNOU**

Le Président de l'Assemblée nationale, Joseph Fifamè DJOGBÉNOU, a reçu en audience, dans la matinée de ce mercredi 11 février 2026, une importante délégation de la Haute Direction Politique du parti Union Progressiste le Renouveau (UP-R). La rencontre s'est déroulée au Palais des Gouverneurs à Porto-Novo, siège de l'institution parlementaire.

Conduite par la Vice-présidente de la République, Mariam Chabi TALATA, la délégation comprend plusieurs figures majeures du parti, notamment Louis Gbèhounou VLAVONOU, ancien président de l'Assemblée nationale, les députés Aké Natondé, Gérard GBENONCHI, Nouémou

DOMITIEN, David HOUINSA, Bio Salako TAMOU, ainsi que le maire Christian HOUËTCHÉNOU.

Cette visite avait pour objectif principal de présenter les chaleureuses félicitations du parti au nouveau Président de l'Assemblée nationale, récemment élu à la tête de l'institution pour le compte de la dixième législature, et par ailleurs président du parti Union Progressiste le Renouveau.

À l'issue de l'audience, s'adressant à la presse parlementaire, Mariam Chabi TALATA a précisé le sens de la démarche : « Nous sommes venus féliciter le Président Joseph Fifamè DJO-

GBÉNOU pour son élection à la tête de l'Assemblée nationale. Il était tout à fait normal, en tant que responsables du parti, de lui adresser nos félicitations, de lui souhaiter plein succès dans sa mission et de lui renouveler notre soutien et notre accompagnement. »

Par cette audience, l'UP le Renouveau réaffirme sa cohésion interne, sa confiance et son engagement à accompagner le Président de l'Assemblée nationale dans l'exercice de ses hautes responsabilités au service de la République.

Emeric Joël ALLAGBE



CONTRÔLE DE LA MAIRIE DE PORTO-NOVO PAR L'UP LE RENOUVEAU

La Cour suprême rétablit la vérité des urnes, selon Clément HOUNKPE

La Cour suprême du Bénin a rendu son verdict sur les recours introduits par l'Union Progressiste le Renouveau (UPR) et le Bloc Républicain (BR) à l'issue des élections communales à Porto-Novo. Une décision qui vient, selon plusieurs acteurs politiques, confirmer la volonté exprimée par les électeurs dans les urnes.

Réagissant à cette décision, le conseiller municipal Clément HOUNKPE a salué le professionnalisme et la responsabilité des magistrats de la haute juridiction. Pour lui, la Cour suprême a pleinement joué son rôle de véritable arbitre du jeu démocratique, en examinant les différents recours avec rigueur et en rétablissant, sans passion ni parti pris, la vérité des urnes.

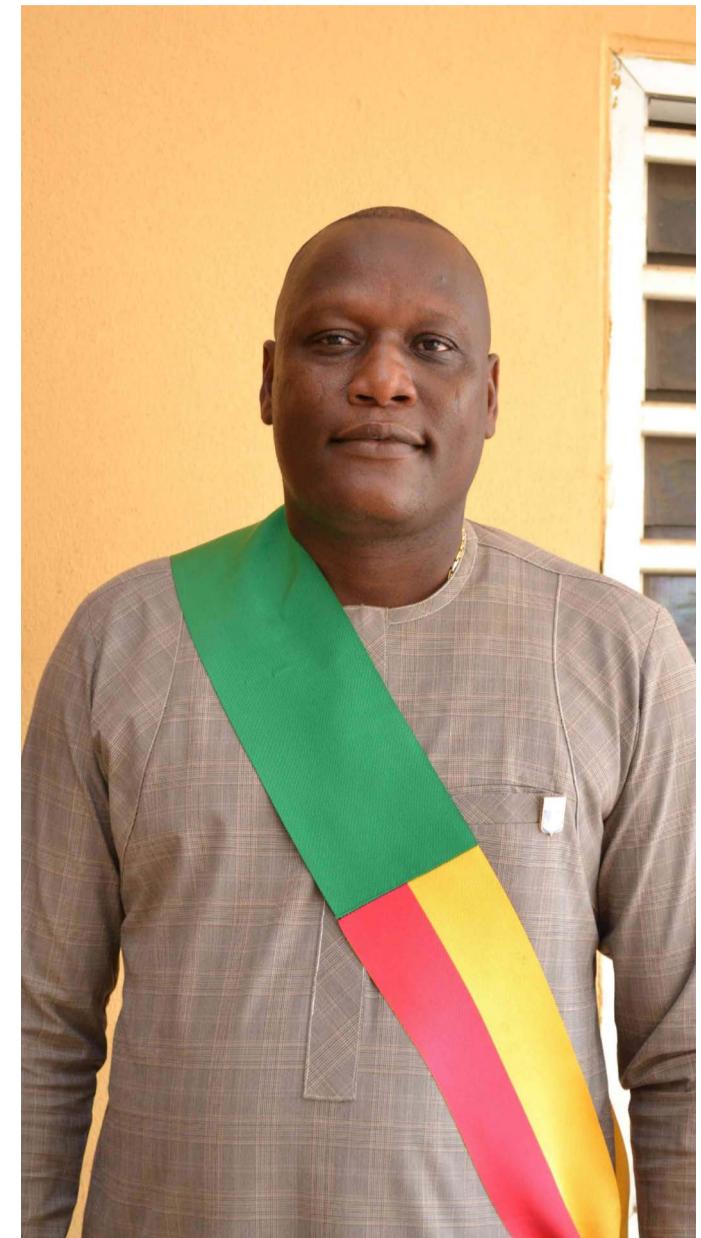
« La décision de la Cour suprême consacre le choix souverain des populations de Porto-Novo et met un terme définitif aux débats

post-électoraux », a-t-il déclaré, estimant que ce verdict conforte la légitimité de l'Union Progressiste le Renouveau dans le contrôle de la mairie de la capitale.

Clément HOUNKPE a également profité de l'occasion pour féliciter les militants et sympathisants de l'UP le Renouveau pour leur calme, leur patience et leur attachement aux voies légales tout au long de la procédure contentieuse. Selon lui, cette attitude responsable témoigne de la maturité politique du parti et de son engagement en faveur de la paix sociale et de la stabilité institutionnelle.

Avec cette décision de la Cour suprême, Porto-Novo entre désormais dans une nouvelle phase de gouvernance locale, placée sous le signe de la légitimité électorale, de la cohésion et du développement au service des populations.

Emeric Joël ALLAGBE

DÉSIGNATION ET INSTALLATION DES MAIRES AU BÉNIN

Plus que trois jours pour les préfets afin de boucler le processus

Le processus de désignation et d'installation des maires et de leurs adjoints au Bénin entre dans sa dernière ligne droite. Conformément aux dispositions légales en vigueur, les préfets disposent de la période allant du 1er au 15 février pour procéder à l'installation officielle des exécutifs communaux issus des dernières élections.

Selon la loi, la désignation des maires et de leurs adjoints relève exclusivement du parti politique majoritaire au sein du conseil communal. Une fois cette étape achevée, il revient aux préfets de département d'assurer leur installation officielle, marquant ainsi le démarrage effectif de la nouvelle

mandature communale.

À ce jour, plusieurs communes ont déjà vu leurs nouveaux maires entrer officiellement en fonction. Toutefois, dans certaines localités, le processus se poursuit encore. Il ne reste désormais que trois jours au plus aux préfets pourachever l'installation de l'ensemble des maires et adjoints sur toute l'étendue du territoire national, conformément au calendrier fixé par la loi.

Les autorités préfectorales sont ainsi appelées à redoubler d'efforts afin de respecter les délais légaux, gage de stabilité institutionnelle et de continuité de l'ac-

tion publique au niveau local. Cette phase d'installation est en effet cruciale, car elle permet aux nouveaux exécutifs communaux de prendre pleinement la mesure de leurs responsabilités et d'engager rapidement les actions de développement au profit des populations.

Dans l'attente de la clôture officielle du processus, les regards restent tournés vers les préfectures, appelées à jouer leur rôle avec diligence et impartialité pour une mise en place harmonieuse des équipes municipales à travers le pays.

Emeric Joël ALLAGBE

SIAA-B 2026 : L'ONG ORASSOL PLACE LES ARTISTES AFRICAINS AU CŒUR DE L'ÉVÉNEMENT

Porto-Novo s'apprête à vibrer au rythme de l'art et de la créativité africaine

Du 1er au 8 mars 2026, la capitale béninoise accueillera la deuxième édition de la Semaine internationale de l'artisanat africain au Bénin (SIAA-B), une initiative portée par l'ONG ORASSOL, avec un accent particulier mis sur la valorisation des artistes.

L'annonce officielle a été faite le lundi 09 février 2026, à l'hôtel Ayélawadjé 2 de Tokpota, au cours d'une rencontre d'échanges entre les organisateurs et les acteurs du monde artistique. À cette occasion, Innocent HLAGBETE, président de l'ONG ORASSOL, a dévoilé les grandes articulations de cette édition 2026 qui s'annonce ambitieuse et inclusive.

Un concours artistique comme activité phare
Grande innovation de cette édition, la SIAA-B 2026 sera marquée par l'organisation d'un concours artistique d'envergure, destiné à récompenser les cinq meilleurs talents.

Prenant la parole, Pierre Sossou Akouegnon, secrétaire exécutif de l'ONG ORASSOL, a expliqué que ce concours

se déroulera du 1er au 7 mars, avec une grande finale prévue le dimanche 08 mars 2026.

« Cette édition vise à honorer, promouvoir et faire connaître les talents artistiques à travers une compétition transparente et structurée », a-t-il précisé.

Le concours couvrira plusieurs disciplines artistiques, notamment le chant, le slam, l'humour, le conte et le théâtre, permettant à chaque participant d'exprimer librement son savoir-faire devant un jury mis en place à cet effet.

Redonner une place de choix aux artistes

Pour Innocent HLAGBETE, cette initiative répond à une nécessité urgente : « Depuis plusieurs années, les artistes sont relégués au second plan. L'ONG ORASSOL a donc décidé de leur redonner la place qu'ils méritent », a-t-il déclaré avec conviction.

Dans cette dynamique, le président de l'ONG a lancé un appel à la mobilisation générale de tous les artistes afin de faire

de cette SIAA-B 2026 un véritable succès.

Des récompenses à la hauteur des talents

Les lauréats du concours bénéficieront de récompenses attractives :

1er prix : une moto neuve d'une valeur de 550 000 FCFA accompagnée d'un trophée

2e prix : une enveloppe financière et un trophée

3e prix : une enveloppe financière et un trophée

4e et 5e prix : un trophée chacun

À travers cette deuxième édition de la SIAA-B, l'ONG ORASSOL confirme sa volonté de faire de l'artisanat et de l'art africain un levier de promotion culturelle, sociale et économique, tout en offrant aux artistes une vitrine d'expression et de reconnaissance.

James Meryl ALLAGBE



AVIS DE DECES



La collectivité AGBOHOUN de Cana
La collectivité GBEDO de Ouidah
La collectivité TCHIBOZO de Houndjava
L'époux de la défunte, Feu Robert TCHIBOZO, Ancien combattant français

Les enfants de la défunte

- Feu TCHIBOZO Noellie ;
- TCHIBOZO Ignace, Agent de l'OCBN à la retraite et son enfant ;
- TCHIBOZO Antoine, Agent du PAC, son épouse et ses enfants ;
- TCHIBOZO Basile, Journaliste Conseiller à la HAAC, ses épouses et ses enfants ;
- KPAKPA Désiré, Chauffeur, et ses enfants ;
- Feu KPAKPA Epiphane et Bernardine

Les frères et sœurs de la défunte

- Feue AGBOHOUN Adonon ;
- Feu AGBOHOUN Vincent et ses enfants ;
- AGBOHOUN Pierre, son épouse et ses enfants ;
- AGBOHOUN Delphine, son époux et ses enfants ;
- AGBOHOUN Bertin, son épouse et ses enfants ;
- AGBOHOUN Marie, son époux et ses enfants.

Les petits enfants de la défunte

- Feu TCHIBOZO Michaelle et sa fille Vianel
- TCHIBOZO Malini, son époux et son enfant ;
- TCHIBOZO Marcus, son épouse et son enfant ;

Les familles parentes alliés et amies

JOSSE, AGBADJE, AGBO, AHOUSSOU, ZINZINDOHOU, TOSSOU, HOUSSOU, CHADARE, DAHOUENON, GNONHOSSOU, TOSSAVI, GANDJODJO, NEVIS, GBEKIN, SABINO, AMITON, INDIAYE, DIOP, NOUTAI, AKOMAGNI, GODIO, DJEKIN, DOUKPO, ANAGO-PADONOU, AGBALENON, HOUNASSE, ZINSOU-PLY, HOUNGUE.

ont la vive douleur de vous annoncer le décès de leur très chère et regrettée sœur, épouse, mère, belle-mère, tante, cousine, grand-mère et arrière-grand-mère :

AGBOHOUN GBEDO Véronique
Commerçante, couturière
pieusement endormie dans la paix du Seigneur le Jeudi 15 Janvier 2026 dans sa 85ème année à son domicile à Calavi

Et vous prie de bien vouloir prendre part ou de vous unir d'intention aux obsèques suivant le programme ci-après:

AGBOHOUN GBEDO Véronique
Commerçante, couturière
pieusement endormie dans la paix du Seigneur le jeudi 15 Janvier 2026 à son domicile à Calavi

Programme des Obsèques

Mardi 10 Février 2026
20H00 : Veillée de prières au domicile de la défunte sis à Tokan, Calavi.

Mercredi 11 Février 2026
20H00 : Veillée de prières à son domicile sis à Tokan, Calavi.

Jeudi 12 Février 2026
21H00 : Veillée de prières à l'église Saint Pierre de Tokan

Vendredi 13 Février 2026
17H00 : Retrait du corps à la morgue Les Anges de Calavi
18H00 : Escale et Exposition du corps à son domicile sis à Tokan
19H00 : Départ pour la maison mortuaire, à Calavi quartier Aïfa
21H00 : Veillée de prières et de chants au domicile du Conseiller Basile TCHIBOZO à Calavi quartier Aïfa

Samedi 14 Février 2026
09H00 : Départ du corps pour l'église
10H00 : Messe corps présent à l'église Saint Pierre de Tokan
12H00 : Inhumation au cimetière d'Adjagbo à Calavi
13H00 : Réception.

Remerciements

Un mot qui apaise et soulage.
Une présence qui réconforte et rassure.
Un geste qui soutient...
Dans cette vallée de larmes qui a brisé la candeur et la sérénité de nos coeurs.
Il n'y a pas de mot pour exprimer la peine de ce moment.
Il y en aura pas non plus pour dire à quel point il est merveilleux de se sentir entourés en de pareilles circonstances.
Tout fut apprécié ! A Dieu, seul maître du temps et des circonstances, toute gloire !
Pour toutes ces marques de sympathie et d'affection,
Merci du fond de nos coeurs !

Toujours Merci !

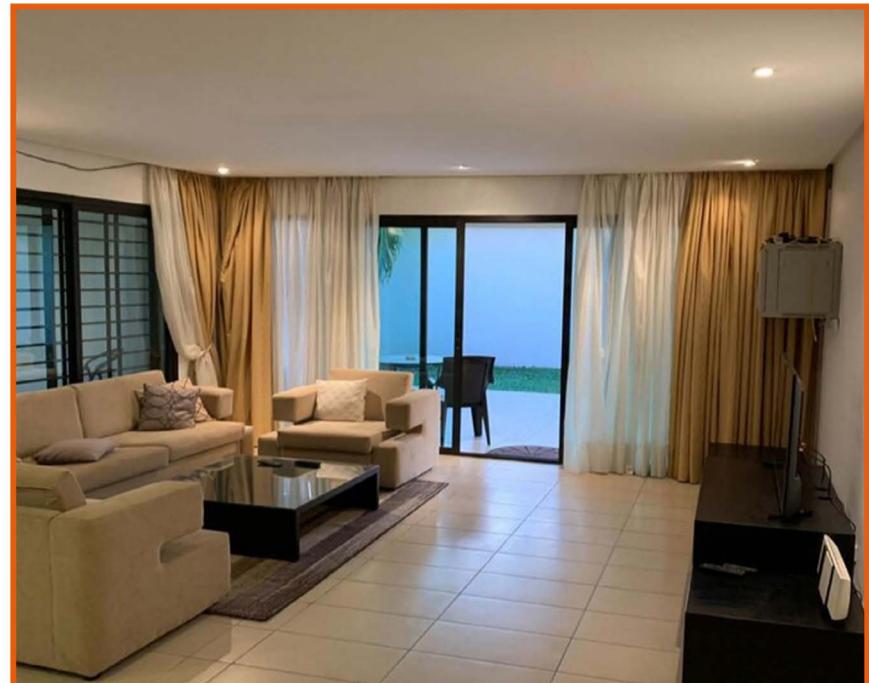
Aussi n'attachons-nous pas nos regards aux choses visibles, mais aux réalités invisibles. Ce que l'on peut voir ne dure qu'un temps, les réalités invisibles demeurent éternellement.

Nous savons en effet que si notre corps, cette tente qui nous abrite sur terre, vient à être détruit, nous avons au ciel une demeure qui n'est point l'œuvre de l'homme, une maison éternelle que Dieu nous a préparée.

(2 Corinthiens 4:18 - 5:1)

ELONA HOUSE

SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE



**APPARTEMENTS
ET CHAMBRES
MEUBLÉS**

Les résidences
FENOУ



Porto-Novo, Djassine Houinvié
- Tokpota - Dowa



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707